

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 23 septembre 2021

DÉLIBÉRATION N° **CD-2021/09/23-1/06****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210923-lmc100000022605-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 24/09/2021

Réception Préfet : 24/09/2021

Publication RAAD : 24/09/2021

---

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Tourisme, Routes, Politiques contractuelles et Agriculture  
Rapporteur : LAVENKA Olivier

---

Commission n° 7 – Finances, Ressources Humaines et Administration générale  
Rapporteur : GOUHOURY Pascal

---

**OBJET :** Contrat intercommunal de Développement (CID) de la Communauté de Communes Moret-Seine-et-Loing : Prorogation du délai de présentation d'une demande de versement du solde d'une subvention.

Lors de sa séance du 24 mars 2017, l'Assemblée départementale a adopté le programme d'actions du Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté de Communes Moret-Seine-et-Loing. A ce titre, la Communauté de communes sollicite un délai supplémentaire pour le versement du solde de la subvention relative à la réhabilitation de la piscine du grand Jardin.

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 du 29 juin 2012 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier modifié par délibération du Conseil général n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/02 du 19 mai 2017 portant approbation du règlement du Contrat Intercommunal de Développement consolidé,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/01 du 24 mars 2017 relative à l'adoption du Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté de Communes Moret-Seine-et-Loing,

VU la délibération du Conseil départemental n°1/10 du 27 septembre 2018, relative à l'avenant n°1 du Contrat Intercommunal de Développement de la Communauté de Communes Moret-Seine-et-Loing,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

Article unique : d'accorder à la Communauté de Communes Moret Seine-et-Loing, un délai supplémentaire d'un an, soit jusqu'au 5 novembre 2022, pour solliciter le versement du solde de la subvention de 690 000 € accordée pour la réhabilitation de la piscine du grand Jardin.

### Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU  
M. Éric BAREILLE  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI  
M. Thierry CERRI  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Sophie DELOISY  
M. Smaïl DJEBARA  
M. Yann DUBOSC  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI  
Mme Isoline GARREAU  
M. Laurent GAUTIER  
Mme Anne GBIORCZYK  
Mme Julie GOBERT  
M. Pascal GOUHOURY  
M. Anthony GRATACOS  
M. Michel JOZON  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Daisy LUCZAK  
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU  
Mme Mireille MUNCH  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François PARIGI  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Vincent PAUL-PETIT  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Marie-Line PICHERY  
M. Brice RABASTE  
M. Christian ROBACHE  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sara SHORT-FERJULE  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR

Mme Claudine THOMAS  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne